

80 000 incendies par an d'origine électrique, et toujours ni ceinture, ni airbag

Imaginerait-on une réglementation qui rendrait obligatoire le filtre à particules pour les automobiles et pas la ceinture de sécurité ? Signe des temps, c'est pourtant l'étrange paradoxe auquel nous assistons dans le domaine du logement. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'établir une hiérarchie entre les impératifs énergétiques et de mise en sécurité. Ces deux ambitions vont de pair. Mais tout de même, le constat est flagrant. Les locataires sont aujourd'hui mieux accompagnés pour améliorer la consommation énergétique de leur logement que pour le mettre en sécurité.

Or, il faut regarder les choses en face : l'état de vétusté des installations électriques dans les logements anciens est dramatique et ses conséquences sur la sécurité de nos concitoyens, notamment dans le domaine des incendies domestiques, sont nombreuses. Selon les chiffres publiés récemment par l'Observatoire National de la Sécurité Électrique (ONSE), deux tiers des logements de plus de 15 ans vendus entre 2009 et 2011 ne sont pas en sécurité électrique. Quoi de surprenant quand on sait que l'âge moyen d'une installation électrique en France est de 35 ans !

Conséquence directe, on estime chaque année en France qu'un tiers des incendies dans les logements sont liés à la vétusté de l'installation électrique ou d'appareils qui y sont reliés, ce qui représente 80 000 incendies annuels. Ainsi, les logements les plus dégradés ne sont pas seulement les plus mal isolés – ils sont aussi souvent dangereux !

La conférence environnementale a mis en avant la nécessité d'avancer rapidement sur la lutte contre la précarité énergétique. Elle s'est immédiatement traduite par un ambitieux plan d'amélioration de la performance thermique visant à rénover et isoler chaque année 600 000 logements anciens. On ne peut que soutenir cette ambition à la fois écologique et économique, qui vise surtout à améliorer le quotidien de millions de Français !

Nous pensons cependant qu'un vaste programme de rénovation des logements qui se concentrerait uniquement sur les problèmes d'isolation sans traiter de la sécurité électrique ne résoudrait pas la première des précarités : celle de la sécurité ! C'est pourquoi, il nous semble indispensable de lier tous travaux d'isolation avec une obligation de mise en sécurité électrique, que ce soit dans les logements ou les parties communes des immeubles.

Les solutions concrètes existent pourtant depuis longtemps. Dès 2005, le Conseil National de la Consommation (CNC) avait émis une série de recommandations visant à renforcer la sécurité électrique des logements. Sur les 11 mesures préconisées, une seule a été mise en place : le diagnostic électrique obligatoire lors de la vente d'un logement de plus de 15 ans, mesure partielle puisqu'elle ne concerne ni les logements en location, ni les parties communes des logements collectifs.

Au rythme actuel, il faudrait 160 ans pour mettre en sécurité l'ensemble d'un parc vieillissant estimé à 31 millions de logements. Combien d'incendies mortels faudra-t-il pour que la question de la salubrité des logements soit prise à bras le corps par les pouvoirs publics ? Sans que l'on connaisse précisément les causes exactes de l'incendie dramatique survenu début septembre à Saint-Denis, il ne nous a pas échappé que l'ensemble des ministres concernés avait immédiatement réagi pour promettre de s'attaquer directement au problème de la salubrité des logements. Depuis, plus rien ;

sinon d'attendre 2013 pour discuter de la question.

Rappelons qu'en 2000, l'ambitieuse loi SRU dont on discute aujourd'hui certains des aspects relatifs au logement social, prévoyait pourtant une partie consacrée aux rapports locatifs. C'est elle qui avait instauré l'obligation de location d'un logement décent. Obligation qu'il suffirait simplement aujourd'hui de renforcer et de préciser en cohérence avec les recommandations du CNC. A l'époque, solidarité, développement durable et sécurité étaient des notions indissociables qu'il s'agissait d'attaquer de front, sans attendre. Il faut retrouver cette ambition, et le plan de rénovation des logements annoncé par le gouvernement peut être la première brique d'une véritable politique qui renoue avec cette démarche. Ne ratons pas cette opportunité !